

---

Norme internationale



7811/5

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Cartes d'identification — Technique d'enregistrement —  
Partie 5: Position de la piste magnétique enregistrement-  
lecture, piste 3**

*Identification cards — Recording technique — Part 5: Location of read-write magnetic track — Track 3*

**Première édition — 1985-12-15**

---

**CDU 681.178.5 : 681.327.65**

**Réf. n° : ISO 7811/5-1985 (F)**

**Descripteurs :** échange d'information, carte d'identité, enregistrement magnétique, piste d'enregistrement, position, spécification.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7811/5 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, *Systèmes de traitement de l'information*.

Les Normes internationales suivantes annulent et remplacent l'ISO 2894 et l'ISO 3554, dont elles constituent une révision technique :

ISO 7810, ISO 7811/1, ISO 7811/2, ISO 7811/3, ISO 7811/4, ISO 7811/5, ISO 7812, ISO 7813.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

# Cartes d'identification — Technique d'enregistrement — Partie 5: Position de la piste magnétique enregistrement- lecture, piste 3

## 0 Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une série de normes qui décrivent les spécifications des cartes d'identification telles qu'elles sont définies au chapitre 3 ainsi que l'emploi de ces cartes pour les échanges internationaux.

La technique d'enregistrement ainsi que les jeux de caractères codés à utiliser pour la piste 3, prévue pour les données numériques, sont spécifiés dans l'ISO 7811/2.

## 1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7811 spécifie la position d'une piste destinée aux enregistrements magnétiques de lecture-écriture, la piste 3, sur les cartes d'identification prévues pour l'échange automatique de données.

## 2 Références

ISO 7810, *Cartes d'identification — Caractéristiques physiques.*

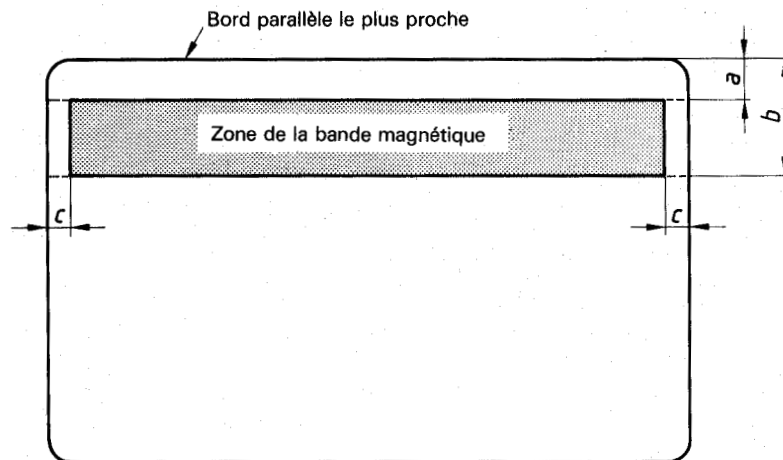
ISO 7811/2, *Cartes d'identification — Technique d'enregistrement — Partie 2: Bande magnétique.*

## 3 Définition

Dans le cadre de la présente partie de l'ISO 7811, la définition de la «carte d'identification» donnée dans l'ISO 7810 est applicable.

## 4 Emplacement du matériau magnétique

Le matériau magnétique doit être situé dans la zone indiquée sur la figure 1.



| Dimension | mm         | in         |
|-----------|------------|------------|
| a         | 5,54 max.  | 0,218 max. |
| b         | 15,82 min. | 0,623 min. |
| c         | 2,92 max.  | 0,115 max. |

Figure 1 — Emplacement de la zone magnétique comprenant la piste 3